Atelier 3 : Faits religieux et société

Les grandes lignes :

- La mise en place d'un mécanisme permanent pour mettre en réseau les membres des trois conférences : Paris, Séville et Alexandrie, pour assurer un dialogue continu et garantir la réflexion commune. Créer un site Internet accessible à tous ces membres, un site qui pourra servir de forum à de telles activités.
- Créer une entité chargée de suivre la mise en œuvre des activités citées dans ce document et dans ceux des autres ateliers.
- La recherche de financement pour la mise en place des activités mentionnées dans le présent document, en forme de donations publiques ou privées, provenant des pays du nord et du sud de la Méditerranée, et du Golf afin d'effacer l'impression de la dépendance.
- Il est fortement recommandé que des théologiens ainsi bien que des membres de la société civile et des organisations gouvernementales et non gouvernementales participent ensemble aux différentes étapes de la conceptualisation, du développement et de l'implémentation des activités suggérées.

Thèmes et activités proposées :

1. La religion et la politique :

Etablir un conseil consultatif composé de chefs religieux en vue d'assurer la coordination et le contact entre les représentants des trois monothéismes. Les dits représentants doivent recevoir un plein mandat de la part de leurs autorités religieuses afin de pouvoir discuter les questions émergeantes, d'installer un mécanisme pour la réflexion continue, de répartir les

responsabilités et d'aborder les causes contemporaines, La Fondation de Genève constituerait un instrument pour suivre la progression de ce conseil consultatif.

Développer un centre d'informations sur les minorités chrétiennes au sud, les musulmanes au nord et les juifs en général. Ceci a pour objectif de livrer des données objectives et substantielles sur leurs existences politique, juridique, sociale et culturelle ; et aussi pouvoir soutenir la diversité des sociétés méditerranéennes. Ce centre viserait à la promotion de la notion de « citoyenneté » pour tous tout en respectant le pluralisme et la diversité.

2. Dialogue et formation théologique

A l'exemple de « Dar el Hikma », du « Erasmus théologique trans-Méditerranéen », programme où les étudiants en théologie, ces futurs chefs religieux diplômés doivent séjourner hors de leur milieu religieux.

A l'étranger , leur mission serait d'apprendre aux autres leur propre religion et d'essayer de développer des relations personnelles et humaines avec leurs pairs.

Comme exemple d'institutions où un tel programme peut être adopté citons Al-Azhar au Caire, Université Saint-Joseph à Beyrouth, Bet Morasha à Jérusalem, Université d'Aristote à Thessalonique, l'Institut Catholique et Saint Sergius à Paris, L'Institut Oriental à Rome et l'Université de Marmara à Istanbul. Le projet serait autofinancé par les institutions participants sur une base de réciprocité.

3. Activités à base éducative

- a. Développer un programme d'étude comparative des religions et des dialogues religieux. Ce programme doit adopter des critères homogènes basés sur une méthodologie de science sociale pour garantir l'objectivité des informations et des dialogues.
- b. Développer un manuel pour l'étude des religions de la Méditerranée qui pourrait comprendre un guide pour le professeur et un texte pour les étudiants. Ce manuel doit de même comprendre un programme pour la formation des professeurs.
- c. Constituer un comité de révision chargé de revoir les présentations des religions dans les manuels scolaires tout en tirant profit des travaux faits par les autres tel que ceux effectués au symposium de Casablanca en 2003 et l'Université d'Avicenne à Lille.
- d. Etablir des Universités Mobiles d'Eté visant à grouper des étudiants des divers pays et les inciter à l'étude des religions et des sciences sociales. Les étudiants doivent avoir l'occasion d'échanger leurs connaissances et de s'exposer aux cultures étrangères.

4. Activités à base communautaire

- a. Revivifier les souvenirs religieux et culturels des différents groupes par la réhabilitation et la préservation de grands monuments et de symboles culturels.
- b. Célébrer les modes de vie et les cultures des groupes des immigrés des grandes villes, ceci à travers des expositions, des festivals ainsi que par l'échange des informations qui les concernent.
- c. Fondation d'un réseau de centres informatiques représenté par les bibliothèques et les musées pour promouvoir les valeurs communes : artistiques, spirituelles en sus de l'héritage intellectuel partagé parmi les trois religions monothéistes.
- d. Fondation de centres religieux culturels pour favoriser des informations non-confessionnelles concernant des héritages religieux et communautaires spécifiques dans les pays où ces religions ne sont pas dominantes.